



Péruwelz, le 13 janvier 2023

AVIS

Conformément à l'article 25/4 de la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, le Collège de police de la Zone de police Bernissart-Péruwelz porte à la connaissance de la population que le Conseil de police se réunira **le mardi 24 janvier 2023 à 18H00** à la salle communale de Roucourt située à 7601 Roucourt, rue Julien Bouchain, 3. L'ordre du jour de cette séance est fixé comme suit :

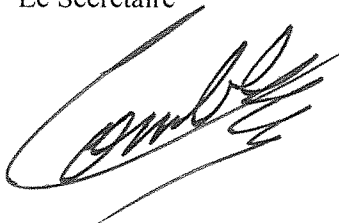
Ordre du jour fixé par le Collège de police en sa séance du 12 janvier 2023 :

*Séance publique*

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente - 10 novembre 2022
2. Arrêté du gouverneur de la province du Hainaut du 19 décembre 2022 décidant de ne réformer les comptes annuels de l'exercice budgétaire 2021 de la Zone de police – Introduction du recours visé à l'article 79 de la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux - Décision

Par le Collège de police,

Pour le Chef de zone,  
Ph. DURIEUX,  
Sur délégation,  
GUILLAUME COMBLEZ,  
Le Secrétaire



Le Président,  
VINCENT PALERMO

